

# ARMEN RACE 2015



## ATTESTATION SUR L'HONNEUR DU MATERIEL DE SECURITE

Ce formulaire doit être rempli par le responsable du bateau et remis lors de la confirmation de l'inscription.

La veille du départ, une équipe de contrôleurs course au large, de la Fédération Française de Voile sera présente au port la Trinité sur Mer pour procéder à des contrôles de sécurité.

NOM du bateau.....

NOM de baptême.....

QUARTIER MARITIME.....

N° MMSI.....

INDICATIF VHF.....

NOMBRE de passagers à bord (y compris le skipper) :

NUMERO de Voile :

EMPLACEMENT au Ponton :

CONTACTS TELEPHONIQUES :

			<b>RSO 3</b>	
<b>LIGNE DE VIE</b>			4.04	MoMu
Acier inox diamètre 5 mm mini ou sangle ou dynema ou spectra à charge de rupture supérieure ou égale à 20kN	OUI	NON	4.04.1.b	MoMu
Points d'accroche fixés sur des anneaux de pont soudés ou boulonnés	OUI	NON	4.04.2	MoMu
Permettant de s'accrocher avant de monter sur le pont	OUI	NON	4.04.2.b.i	MoMu
<b>PANNEAU DE DESCENTE</b>			3.08.4	MoMu
Chaque élément de porte de la descente doit être assuré au bateau	OUI	NON		
<b>FEUX DE NAVIGATION</b>			3.27	MoMu
Feux de navigation (ampoules de rechange, sauf LED)	OUI	NON		
Feux de secours (alimentation différente des feux de nav)	OUI	NON		

Pour tous renseignements contacter :

Yves LEBLEVEC Directeur de Course 06 86.90.94.32  
Philippe COUSIN Jaugeur d'épreuve 06.21.93.34.69

# ARMEN RACE 2015

<p><b>BOUEE DE SAUVETAGE</b> Bouée fer à cheval avec feu à retournement, ancre flottante avec bandes réfléchissantes, du bateau ou Lifesling</p>	OUI OUI	NON OUI	4.22.1a .MoMu 4.17et18MoMu
<p>Harnais de récupération NB : Le harnais de récupération Plastimo est vendu avec 40 m de bout flottant. : Cela fait office de bout à lancer</p>	OUI	NON	4.24. c MoMu
<p><b>BALCONS, CHANDELIERS, FILIERES</b> (bateau≥8.5m) Double filière tendue avec la filière supérieure à une hauteur de 600mm avec ouverture verticale≤380mm</p>	OUI	NON	3.14.5 MoMu
<p><b>ASSECHEMENT et SEAUX</b> Au moins une pompe de cale manuelle installée de façon permanente avec trappes et descentes fermées. Les multicoques doivent être équipés pour vider à la pompe les compartiments étanches. 2 seaux équipés d'un bout</p>	OUI OUI OUI	NON NON NON	3.23.5 d Mo 3.23.5 c Mu 3.23.5f MoMu
<p><b>RADEAUX DE SAUVETAGE</b> conforme D240 Extrémité du bout de déclenchement amarrée au voilier Amené au niveau des filières ou à l'eau en 15secondes max <b>Nombre de place (≥ Nombre de pas</b> Marque..... N° de série..... Modèle..... Dernière révision..... Prochaine révision.....</p>			4.20.2.e MoMu 4.20.3.c MoMu 4.20.4 MoMu
<p><b>COUTEAU DE COCKPIT</b> Doit être accessible du cockpit ou du pont</p>	OUI	NON	4.25 Mo Mu
<p><b>BIDON D'EAU DE SURVIE</b> Au moins 9 litres d'eau potable de secours doivent être stockés dans un ou des containers réservés à cet usage</p>	OUI	NON	3.21.3a MoMu
<p><b>EQUIPEMENTS INDIVIDUELS DE SECURITE</b> Chaque membre d'équipage doit avoir un Gilet de sauvetage en conformité avec ISO 12402-3(niveau 150) ou équivalent avec lampe et sous-cutale Marqué du nom du voilier ou du porteur Harnais + Longe Chaque membre d'équipage doit avoir un Harnais et une longe respectant la norme EN1095 (ISO 12401) ou équivalent (inférieure à 2 m)</p>	OUI OUI OUI OUI	NON NON NON NON	5.01.1a MoMu 5.01.1b MoMu 5.01.1.g MoMu 5.02.1 MoMu
<p><b>MOYENS DE COMMUNICATIONS, DE NAVIGATION</b> VHF 25 W avec antenne en tête de mât Antenne de secours Récepteur radio (bulletin météo) AIS transpondeur (recommandé donc non obligatoire) Un système de positionnement automatique (GPS) VHF portable étanche ou dans une housse étanche Réflecteur radar Echo sondeur Ou une ligne à plomb Speedo/indicateur de vitesse</p>	OUI OUI OUI OUI OUI OUI OUI OUI OUI	NON NON NON NON NON NON NON NON NON	3.29.1.biMoMu 3.29.1ai MoMu 3.29.1f MoMu 3.29 .1o MoMu 3.29.1i MoMu 3.29.1e MoMu 4.10.1 MoMu 4.13.1 MoMu 4.14 MoMu

# ARMEN RACE 2015

<b>MATERIEL</b>				
Réchaud installé de façon permanente ou arrimé sûre	OUI	NON	3.20	MoMu
Couchettes installées de façon permanente	OUI	NON	3.19	MoMu
Toilettes, installées de façon permanente ou seau arrimé	OUI	NON	3.18	MoMu
Gouvernail de fortune (sauf bateaux à 2 safrans et 2 barres)	OUI	NON	4.15.1.a	MoMu
Méthode de remplacement pour gouverner le bateau en cas de perte du safran	OUI	NON	4.15.1.b	MoMu
Compas de relèvement en plus du compas fixe	OUI	NON	3.24	MoMu
Dessin sécurité, affiché dans le carré avec les emplacements du matériel de sécurité	OUI	NON	4.12	MoMu
2 ancres, (bateau ≥8.5m) une répartition adéquate de chaîne et de bout et prêt pour une utilisation immédiate	OUI	NON	4.06	MoMu
2 extincteurs feu ABC norme CE0029 ou SOLAS 0029/03 capacité minimum 2kg chacun	OUI	NON	4.05.2	MoMu
1 couverture anti-feu	OUI	NON	4.05.4	MoMu
Pharmacie de bord			4.08	MoMu
Manuel de premier secours	OUI	NON	4.08.1	MoMu
Trousse de 1 <sup>er</sup> secours	OUI	NON	4.08.2	MoMu
Mains courantes, fixés sous le pont permettant de se déplacer en mer en toute sécurité	OUI	NON	3.22	MoMu
Bout à lancer longueur de 15à25m, accessible du cockpit	OUI	NON	4.24	MoMu
Corne à brume	OUI	NON	4.09	MoMu
Pinoches, à proximité de chaque passe coque	OUI	NON	4.03	MoMu
Cartes marines papier à jour des zones fréquentées	OUI	NON	4.11.1	MoMu
Liste des feux	OUI	NON	4.11.1	MoMu
Annuaire des marées, journal de bord (bloc marine par ex)	OUI	NON		
Phare de recherche étanche, puissamment alimenté avec ampoules et piles de rechange ou batteries ou chargeur.	OUI	NON	4.07.1a	MoMu
Lampe de poche ou projecteur, étanche avec piles et ampoule de rechange. (Pour les multicoques la lampe de forte puissance doit être stockée dans le sac de sécurité)	OUI	NON	4.07.1b	MoMu
Outillage pour déconnecter le gréement	OUI	NON	4.16	MoMu
1 foc de gros temps ou tourmentin de couleur vive	OUI	NON	4.26	MoMu
4Fusées parachute rouges LSIII (péremption <b>Mai 2015</b> )	OUI	NON	4.23.1	MoMu
4Feux à main rouge LSA III (péremption <b>Mai 2015</b> )	OUI	NON	4.23.1	MoMu
2 Fumigènes orange LSA III (péremption <b>Mai 2015</b> )	OUI	NON	4.23.1	MoMu

Je soussigné.....

Skipper du bateau.....

Certifie sur l'honneur, avoir à bord, l'équipement et matériel de sécurité rendu obligatoire par la législation de mon pays (**D240 modifiée pour une application au 01/05/2015**), ainsi que le matériel listé dans ce document.

Date :

Signature du responsable du bateau

Pour tous renseignements contacter :

Yves LEBLEVEC Directeur de Course 06 86.90.94.32  
Philippe COUSIN Jaugeur d'épreuve 06.21.93.34.69